



Technicentre AURA

Rien ne va plus !

SUD-Rail écrit au DET.

Lorsque le nouveau DET est arrivé fin 2018, nous avons noté que le dialogue social se dégradait rapidement. **SUD-Rail** avait alors posé une DCI de 3 pages. Nous avons été reçu et avons pu alors exposer la situation du terrain. Le DET devant la nullité du nouvel RH s'en séparait. Nous pensions que le DET avait compris notre message. **Il n'en n'est rien!** La situation que vivent les cheminots du TC AURA se détériore et le dialogue social est totalement absent. **SUD-Rail** a donc écrit au DET une lettre détaillant le quotidien des cheminots, le climat et l'ambiance de travail dans lequel il met les cheminots. Si le DET ne change en rien sa politique, **SUD-Rail prendra ses responsabilités**. Volontairement cette lettre n'est pas une DCI, si le DET n'a pas la volonté d'entendre et d'écouter les cheminots, nous ne perdrons pas notre temps en réunionite avec lui. Ci-dessous nous avons mis quelques extraits de la lettre.

Les RPX SUD-Rail du TCAURA ont posé une multitude de questions. Les réponses sont pour la plupart complètement hors sujet et/ou incomplètes. D'ailleurs dans les réponses que vous faites, vous mentionnez: « *certaines précisions sont nécessaires afin d'analyser la situationNous aurions besoin d'informations complémentaires* »; pour une autre question vous écrivez: « *merci de préciser le problème* ». Nous avons demandé une présentation du CO, vous refusez, alors qu'il y avait un engagement écrit de la direction que les CO seraient présentés. Sur les 8 agents sans emploi, vous nous répondez qu'un point sur les reclassement a lieu lors des réunions RPX, cela n'a pas été le cas. Vous stipulez même dans le compte rendu de la réunion RPX dans le paragraphe reclassement « *néant* ». Nous n'allons pas reprendre ici toutes les questions auxquelles vous n'apportez pas de réponse. Le choix de fonctionnement entre direction et représentant du personnel a été fait par la direction, force est de constater qu'il ne fonctionne pas. et il ne tient qu'à vous qu'il fonctionne à nouveau.

Depuis les ordonnances Macron, il n'y a plus de réunion DP, nous devons faire remonter les revendications via une application informatique, la direction doit nous répondre dans les 10 jours.



Nous avons demandé, comme cela se faisait depuis la nouvelle grille, que les postes vacants soient communiqués aux délégués de commission, ou aux RPX, vous nous envoyez balader en disant que les offres de poste sont sous VISEO. C'est méconnaître totalement les outils informatique à disposition des délégués de commission.

Pour que la direction n'oublie pas de nommer des agents, **SUD-Rail** vérifie toujours les vacances de poste.

La direction cette année ne nous les donne pas, pas plus que le cadre d'organisation. Impossible donc d'avoir une vision sur les postes manquants.

Depuis de nombreux mois, les remiseurs tournent en sous effectif et vous ne remplacez pas l'agent absent par un agent d'astreinte. Les conditions de travail des remiseurs, particulièrement lors des périodes caniculaires, ont été fortement dégradées...et les remiseurs continuent de tourner en sous effectif, cela depuis près d'un an.

Mais de nombreux autres services tournent en sous effectif. De nombreux postes sont tenus par des CDD ou des agents intérimaires, la Sécurité de l'Exploitation Ferroviaire est mise à mal quotidiennement. Vous nous répondez qu'il reste 2 embauches à réaliser, ce qui portera à 5 le nombre d'embauche pour 2019. C'est désespérant!

Oui, il est désespérant de voir qu'il ne va y avoir que 5 embauches sur l'ensemble du TC AURA ceci pour l'année 2019. De nombreuses équipes sont en sous effectifs constamment, ce qui dégrade fortement les conditions de travail, particulièrement pour les remiseurs déga-reurs qui tout l'été ont tourné au moins avec au minimum 1 agent absent. La direction donnant des ordres pour ne pas appeler l'astreinte... et les cadres d'astreinte de site (puisque chaque site a maintenant son cadre d'astreinte) appliquant à la lettre les ordres. C'est sûr que dans leurs bureaux climatisés, l'été s'est bien passée, faut peut être leur dire qu'il a fait très très chaud, qu'il y a eu plusieurs alertes canicules, hein des fois qu'ils n'aient pas eu l'information. Et que lorsque l'on fait 12h/20h ben on ne peut pas changer l'horaire en faisant une matinée, des fois qu'ils ne sachent pas!

M'ACCUSER DE NE PAS RESPECTER LE DIALOGUE SOCIAL ALORS QUE J'AI DIT BONJOUR!



De nombreux bruits, de la part des DUO ou autres agents d'encadrement laissent présager un bouleversement de la charge de travail entre UO. Le nouveau fonctionnement des instances représentatives du personnel que vous instaurez ne permet aucun échange, la réponse à une question sur la charge de travail que nous avons posé via l'outil informatique n'amène aucun élément.

Effectivement, on entend de nombreux bruits sur un bouleversement de la charge de travail, que pratiquement l'ensemble du parc va bouger. Telles rames seraient affectées à Grenoble, d'autres à la mouche; qu'à Vénissieux il n'y aurait plus qu'une seule série etc. Donc nous avons fait remonter la question via l'outil informatique et l'entreprise ne nous répond pas. Est-ce que la direction comprend que les agents sont en droits de savoir sur quelle série ils vont travailler. Parce que professionnellement cela risque d'être à la fin un vrai bouleversement pour les cheminots. **L'entreprise s'inquiète t'elle des cheminots?**

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS

" TENIR COMPTE DES FACTEURS HUMAINS "

VOUS POUVEZ PASSER CE CHAPITRE ...

ON N'A PAS DE FACTEURS CHEZ NOUS!



Nous sommes intervenus oralement auprès de vous concernant le changement de façon unilatérale des horaires des apprentis. Non seulement nous sommes mis devant le fait accompli, mais les apprentis et les tuteurs aussi. Certains apprentis ont une pause repas d'une heure, d'autres de 30 minutes, vous spécifiez que les apprentis lors de leur pause repas ne doivent pas quitter le site. Vous savez que vous obligez la plupart des apprentis à manger des sandwiches, la plupart n'ont pas 18 ans et pour quelques uns d'entre eux moins de 16 ans. Jusqu'à ce que vous preniez cette décision, les apprentis ne travaillaient pas le vendredi après midi afin de pouvoir rentrer chez eux.

Lamentable! Auparavant les apprentis faisaient les mêmes horaires que leur tuteur et pour faire 35h par semaine, ils ne travaillaient pas le vendredi après midi, ce qui leur laissait le temps de rentrer chez eux le vendredi, la plupart n'étant pas Lyonnais. Pourquoi avoir changé? Ben on ne sait pas... Mais obliger la plupart des apprentis à manger des sandwich quotidiennement, fallait oser, et **ils l'ont fait!** Les jeunes commencent bien dans l'entreprise.



Quand à l'ambiance qu'il règne sur le TC AURA nous pouvons affirmer que celle-ci ressemble aux heures les plus sombres de l'histoire de France. Nous apprenons qu'ici un agent d'encadrement se cache dans sa voiture tous feux éteints entre 3h30 et 4h00 pour voir si des agents partent plus tôt, n'ayant même pas le courage de se présenter aux agents. Là c'est un agent d'encadrement qui signale tel et tel acte au DUO (untel n'a pas mit son gilet orange, untel téléphone, untel n'a pas mit les gants, untel est mal garé etc etc). Ailleurs c'est un agent qui tend une embuscade à un autre agent en lui donnant un outil périmé. Puis c'est l'ensemble des cadres d'astreinte qui sortent le week-end ou la nuit pour vérifier si il n'y a pas de casse croute avec de l'alcool ou si les agents sont bien présents sur le site (est ce vraiment une sortie d'astreinte dans ce cas là?). Si encore ces agents faisaient remonter les dysfonctionnements, mais nullement. Si encore ils se bougeaient un peu lorsque des sujets sécuritaires leur sont signalés, mais nullement! Y compris après un accident de travail. Nous vous alertons sur cette ambiance nauséabonde qui va mal se terminer, mais dont vous êtes parfaitement avisé.

Non, ce n'est pas une mauvaise fiction, c'est bien la réalité! Voila comment quelques collaborateurs, tiens comme le nom sonne bien dans ce paragraphe, sont capables de mettre une ambiance nauséabonde.

Pourtant si on regarde de plus près leurs performances, celles-ci sont bien pales. A ce niveau là on peut même en rire:

Quand on veut commander 4000 litres d'huile et que l'on commande 11 futs de 200 litres...ou quand on organise une formation mais qu'on n'a pas la clé de la salle de formation alors on va finalement faire la formation... au café de la gare. Ou bien que des palettes sont entreposées sur un passage piéton et que l'ensemble de l'encadrement qui passe au moins 2 fois devant (voir 4) baisse la tête pour ne pas les voir....ça c'est juste sur la semaine qui vient de s'écouler.

On a des tonnes d'exemples comme cela. **Le ver n'est pas là ou le DET le croit.**

De nombreux agents ont démissionné, d'autres sont en formation ou congés création d'entreprise en vue de quitter la SNCF. Tout ce que nous venons de décrire y est pour beaucoup. Si vous nous écoutiez vous ne seriez pas surpris, et cela aurait évité à l'adjointe du RH régional de venir questionner un agent démissionnaire.

Ben oui, il y a beaucoup de démissions. A force de retirer tous les avantages de travailler à la SNCF il ne reste que les inconvénients. Bien évidemment sans parler de l'ambiance de méfiance qu'il peut y avoir et un avenir complètement incertain. Mais quand ce sont les militants **SUD-Rail** qui le disent, la direction ne nous croit pas, alors elle envoie une personne d'encadrement de la tour pour comprendre ce phénomène. On se demande bien qui c'est le phénomène!

La direction fièrement dit aux agents du statut de démissionner et qu'elle les réembauchera comme contractuel avec un bien plus gros salaire. Ah bon, donc si la direction n'augmente pas nos salaires ce n'est donc pas parce qu'elle n'a pas d'argent mais juste **parce qu'elle ne le veut pas**. Merci patron!

Mais est ce que la direction annonce, comme il est écrit page 2 que le TC AURA n'a quasiment pas d'autorisation d'embauche donc que ce n'est pas sur qu'elle pourra les réembaucher? Ben non évidemment!

Et puis, tient, ca c'est vraiment bizarre, pourquoi elle ne dit pas aux contractuels que le **RH 254 qui fixe les droits des contractuels sera abrogé en 2020** et qu'elle est incapable de nous préciser quel texte s'appliquera. Bizarre non?



Si Macron ne retire pas son projet de loi sur les retraites, dès le 5 décembre c'est rassemblés dans la grève que l'on va gagner!